



REVUE DE PRESSE DU 13/06/2017

- 1- La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a visé mercredi dernier une notice d'information relative à l'émission d'un emprunt obligataire institutionnel par Maghreb Leasing Algérie (MLA) pour un montant de deux (2) milliards de dinars, a-t-elle indiqué lundi dans un communiqué. Le nombre d'obligations à émettre est de 200.000 titres avec une valeur nominale de 10.000 DA/obligation, précise cette institution boursière.

APS.

- 2- Une délégation de la chambre de commerce de Bordeaux effectuera avant la fin d'année en cours une visite à Oran dans le cadre du programme de jumelage entre les deux villes, a-t-on appris du président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO). Cette prochaine visite, conduite par le président de la chambre de commerce de Bordeaux, Patrick Seguin, accompagné du directeur du marché de gros de cette ville et d'hommes d'affaires bordelais, sera consacrée à la recherche de voies et moyens de renforcer les relations bilatérales et de concrétiser un nombre de projets dont celui d'exportation de produits agricoles vers Bordeaux, a indiqué Abed Mouad.

APS.

- 3- Le Ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zalene, a reçu lundi à Alger les ambassadeurs, respectivement, de Chine, Yang Guangyu, et de France, Bernard Emie, a indiqué le ministère dans un communiqué. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre du renforcement et de développement des moyens de coopération et de partenariat dans le secteur des travaux publics et des transports, note la même source. Les discussions avec l'ambassadeur chinois ont été l'occasion de passer en revue de nombreuses questions d'intérêt commun liées aussi bien au secteur des travaux publics qu'aux transports, et ont permis également d'identifier les principaux axes de coopération algéro-chinoise.

APS.

- 4- Le premier véhicule de tourisme estampillé Volkswagen assemblé en Algérie, quittera le 5 juillet prochain, l'usine implantée à Relizane, laquelle projette dans une première phase, d'en produire une dizaine de milliers de modèle chaque année et passer à un rythme de 100.000 unités/an. S'exprimant, mardi, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, le propriétaire de cette unité, M. Mourad Eulmi, par ailleurs PDG de l'entreprise automobile SOVAC, annonce que les premiers modèles de la marque commenceront à être livrés, à partir du début du mois d'août prochain.

Alger Chaîne III.



- 5- Le Président français, Emmanuel Macron, souhaite voir les relations "historiques" et "amicales" avec l'Algérie "repartir avec beaucoup de détermination", a déclaré lundi à Alger le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. "Nous allons évoquer les relations bilatérales, les sujets économiques et les dossiers culturels et éducatifs importants afin de forger une relation historique et amicale que le président Macron souhaite voir repartir avec beaucoup de détermination", a affirmé M. Le Drian à la presse à son arrivée à l'aéroport internationale Houari-Boumediene.

APS.

- 6- Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali a affirmé lundi à Alger que le taux du travail des enfants en Algérie ne dépassait pas 0,5% du nombre total des travailleurs sur les lieux de travail contrôlés. Lors d'une cérémonie organisée par son secteur à l'occasion de la célébration de la journée mondiale contre le travail des enfants, M. Zemali a indiqué que les enquêtes réalisées sur la propagation de ce phénomène en Algérie démontraient que "celui-ci existe à un taux minime, ne dépassant pas 0,5% du nombre total des travailleurs sur les lieux de travail contrôlés".

APS.

- 7- Le nombre des agences de voyages chargées de l'organisation de l'opération "Hadj et omra" pour cette année, est en "baisse" par rapport aux années précédentes, a indiqué, lundi à Alger, le vice-président du Syndicat national des agences de voyages région centre, M. Lyes Senouci. Le vice-président chargé du "Hadj et Omra" a fait savoir, lors d'une conférence de presse, que le nombre des agences chargées de l'opération cette année est "en baisse" par rapport aux années précédentes, précisant qu'à l'échelle nationale 38 agences seulement ont été retenues sur les 250 spécialisées dans ce créneau.

APS.

- 8- Des détachements de l'Armée populaire nationale (ANP) ont arrêté dimanche un élément de soutien aux groupes terroristes, découvert des armes et détruit une casemate contenant des denrées alimentaires et divers objets à Constantine et à Skikda, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de bouclage et de ratissage menée dans la zone de Douar Beni Zaïd, commune de Colo, wilaya de Skikda/5 RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 11 juin 2017, un (01) Pistolet mitrailleurs de type Kalachnikov, un (01) chargeur garni et détruit une (01) casemate contenant des denrées alimentaires et divers objets, tandis qu'un autre détachement a arrêté, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Constantine", précise la source.

APS.



A lire : La COSOB donne son feu vert à Maghreb Leasing Algérie pour l'émission d'un emprunt obligataire

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a visé mercredi dernier une notice d'information relative à l'émission d'un emprunt obligataire institutionnel par Maghreb Leasing Algérie (MLA) pour un montant de deux (2) milliards de dinars, a-t-elle indiqué lundi dans un communiqué.

Le nombre d'obligations à émettre est de 200.000 titres avec une valeur nominale de 10.000 DA/obligation, précise cette institution boursière.

Quant à la durée de maturité de ces obligations, elle est de cinq (5) ans avec un amortissement constant annuel de 1/5 du total souscrit, ajoute la même source.

Concernant les taux d'intérêt servis aux souscripteurs, ils seront progressifs à raison de 4% pour la 1ère année, de 4,5% pour la 2ème année, de 5% pour la 3ème année, de 5,75% pour la 4ème année et de 6,5% pour la 5ème année.

Les souscripteurs concernés par cet emprunt sont uniquement les banques, les établissements financiers et les autres investisseurs institutionnels.

Cet emprunt n'est adossé à aucune garantie en dehors du nantissement, au profit de la masse des obligataires, des billets à ordre tirés sur la clientèle de MLA, et déposés sur un compte ouvert chez BNP Paribas El Djazair.

Ce nantissement couvre, à tout moment et sur toute la durée de vie de l'emprunt, 120% du montant du principal et du montant du coupon, note la COSOB.

Créé en 2006, Maghreb Leasing Algérie, qui avait déjà émis un emprunt obligataire en 2015, est un établissement financier spécialisé dans le crédit-bail (leasing) et doté d'un capital social de 3,5 milliards DA.

APS.

-FIN-